

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

**Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

### S TEMPO CARMIGNAC

(Compartiment de « SAGIS INVEST » nourricier de CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50)

Code ISIN : FR0011538784

SAGIS ASSET MANAGEMENT

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

■ Le compartiment nourricier « **S TEMPO CARMIGNAC** » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50 », diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir la recherche d'une performance positive sur une base annuelle en respectant un profil de risque comparable à son indicateur de référence composé de 50% de l'indice MSCI AC World NR (USD) converti en euro 50% de l'indice ICE BofA Global Government Index. Il est rebalancé trimestriellement. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

**Indicateur de référence :** L'indicateur de référence est l'indice composite : 30% MSCI AC WORLD NR USD converti en euros (code Bloomberg NDUEACWF)+70% de l'indice ICE BofA Broad Market Index EUR Hedged (code Bloomberg GBMI) . Il est rebalancé trimestriellement. Les indices sont retenus en cours de clôture, exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

■ Le compartiment nourricier « **S TEMPO CARMIGNAC** » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50 ».

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « **S TEMPO CARMIGNAC** » est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître « CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50 » (code FR0010149203) et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

#### ■ **Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :**

Le fonds est investi à hauteur de 50% à 100% en OPC principalement sélectionnés dans la gamme Carmignac Gestion ou à défaut en OPC externes. Il peut être régulièrement investi en OPC spécialisés sur les marchés émergents. Les principaux moteurs de performance sont :

- Les actions : Le fonds peut être exposé au maximum à 50% de l'actif net en OPC actions ou en actions sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux et dans ce dernier cas, pour une part importante sur les pays émergents (jusqu'à 100 % du portefeuille actions).

- Les produits de taux : L'actif net du fonds est investi de 30% à 100%, principalement à travers d'OPC, en titres de créance négociables (à court et moyen terme), en instruments du marché monétaire, et en obligations à taux fixe ou variable, pouvant être indexés sur l'inflation de la zone euro et/ou des marchés internationaux, d'émetteurs privés ou publics. L'investissement dans les titres de créances et instruments du marché monétaire des marchés émergents peut aller jusqu'à 100% du portefeuille titres de créances et instruments du marché monétaire.

- Les devises : Le fonds peut, au travers d'instruments dérivés, s'exposer, se couvrir ou mettre en oeuvre des stratégies de valeur

relative sur les devises.

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité.

[] Les produits dérivés : Le fonds peut utiliser des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices) : devises, taux, actions (tous types de capitalisations), ETF, dividendes, volatilité, variance (ensemble dans la limite de 10% de l'actif net pour ces deux dernières catégories) et matières premières (dans la limite maximum de 20% de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps (dont de performance) et les CFD (contract for difference), sur un ou plusieurs sous-jacents. L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau anticipé d'effet de levier de 2 couplé à la limite de VaR du fonds, qui ne doit pas être supérieure à 2 fois celle de l'indicateur de référence.

[] Le fonds pourra investir dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 10% de l'actif net.

■ **Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale

■ **Durée de placement recommandée :** Supérieure à 3 ans.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

■ **Conditions de rachat :**

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du vendredi.

La valeur liquidative est calculée **chaque vendredi**, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de Bourse.

Dans ce cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.

En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour (J) de calcul et de publication de la valeur liquidative avant 16 heures 30 (CET/CEST) et sont exécutées le premier jour ouvré suivant sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse de J et publiée à J+1.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



#### **SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :**

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et de taux, via son OPCVM maître, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital

#### **RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR : Via l'OPCVM maître :**

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de contrepartie :** Le risque de contrepartie résulte de tous les contrats financiers de gré à gré conclus avec la même contrepartie, tels que les opérations d'acquisition/cession temporaire des titres et tout autre contrat dérivé conclu de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte pour l'OPCVM résultant du fait que la contrepartie à une opération peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Pour réduire l'exposition de l'OPCVM au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer une garantie au bénéfice de l'OPCVM.

Le compartiment peut être exposé à un risque de liquidité sur l'OPCVM maître en cas de rachats importants, l'OPCVM maître pouvant être amené à devoir liquider ou modifier une part significative de son actif pour honorer les rachats de parts présentés par SAGIS AM. Les conditions de souscription et de rachat dans l'OPCVM maître sont exposées dans le paragraphe ci-dessus « Conditions de souscription et de rachat dans l'OPCVM maître » au sein de la section « Objectifs et politique d'investissement ».

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Néant
FRAIS DE SORTIE	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part du compartiment au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE COMPARTIMENT SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	2,04% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE COMPARTIMENT DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	Néant

(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2021 et inclut les frais supportés dans l'OPCVM maître. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com).

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

## PERFORMANCES PASSES



## AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du compartiment est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur de référence (50% MSCI AC WORLD NR (USD) + 50% Citigroup WGBI All Maturities Eur) est calculée dividendes et coupons réinvestis.

- DATE DE CREATION DU FONDS : 11/10/2013
- DEVISE DE LIBELLE : Euro
- CHANGEMENTS IMPORTANTS SUR LA PERIODE : Néant

## INFORMATIONS PRATIQUES

Ce Document d'Information Clé pour l'Investisseur décrit un compartiment d'un OPCVM. Le prospectus ainsi que les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble du FCP SAGIS INVEST.

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

■ LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE NOURRICIER ET SUR LE MAITRE (DICI-règlement/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SAGIS ASSET MANAGEMENT  
72, Avenue Victor Hugo – 75116 – PARIS.  
Tél : 01 76 62 26 22

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE: Dans les locaux de la société de gestion.

REGIME FISCAL: Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

■ LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM CAR IL EST UN COMPARTIMENT : [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com).

Politique de rémunération : La politique de rémunération est disponible sur le site internet : [www.sagis-am.com](http://www.sagis-am.com).

La responsabilité de SAGIS ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

SAGIS Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/06/2022.